

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Plus que jamais, M. Barrette doit réviser de fond en comble son projet OPTILAB

Longueuil, le 2 décembre 2016 – De plus en plus d'acteurs ajoutent leur voix à celle de l'APTS pour demander au ministre Gaéтан Barrette de revoir en profondeur le projet OPTILAB. Estimant que dans son état actuel OPTILAB dévitalisera les régions, les membres du Caucus des Cités régionales de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) viennent de se positionner clairement, aujourd'hui même, en faveur d'une révision majeure du projet de centralisation des laboratoires, à la lumière de la Loi-cadre sur l'occupation du territoire. L'APTS salue cette prise de position de l'UMQ, qui s'ajoute à celle de la Fédération québécoise des municipalités qui, en septembre dernier, demandait également une révision du projet. Rappelons qu'OPTILAB pourrait entraîner la perte de 1 000 emplois, partout au Québec.

« Depuis plusieurs mois, l'APTS est sur tous les fronts afin de sensibiliser les élus et la population aux risques que fait peser OPTILAB sur la santé économique des régions, de même que sur la santé publique. Cette mobilisation porte ses fruits, se réjouit la présidente de l'APTS, Carolle Dubé. Notre demande de moratoire a reçu l'appui de près de cent municipalités et municipalités régionales de comté (MRC). Il s'agit là d'un puissant message envoyé à M. Barrette. Celui-ci doit écouter le concert de voix discordantes qui lui demandent de retourner à sa table de travail et de faire un véritable exercice de consultations avec tous les acteurs, à commencer par les premières concernées : les technologistes médicales. »

Celles-ci ne sont pas rassurées par les propos de M. Barrette, qui consistent à nier les dangers potentiels de sa réforme. « Toutes les études concordent : plus un échantillon voyage, plus il est manipulé, plus grands sont les risques de l'endommager. Le manque de sensibilité du ministre est inacceptable. On ne joue pas avec la santé de la population », s'indigne la présidente.

À propos de l'APTS

Avec 32 000 membres, l'APTS est un syndicat indispensable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention.

- 30 -

Pour renseignements :
Francis Boucher, conseiller en communication
Téléphone : 514.609.2906 (cell.)